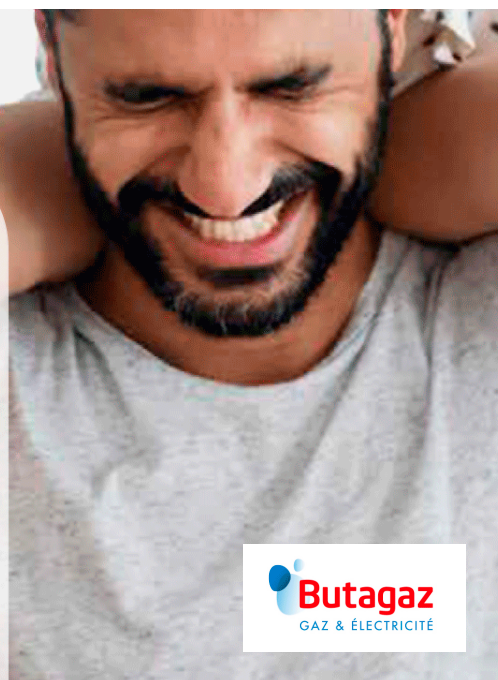


PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS

par les chauffagistes de proximité



L'ACTUALITÉ

LA CAPEB LANCE « FACILIPASS » AVEC BUTAGAZ

Pack Chaudière Facilipass : la CAPEB et Butagaz s'associent pour présenter une offre sans condition de ressources, « all inclusive », simplifiée et sécurisée.



La CAPEB et Butagaz entendent contribuer au remplacement des chaudières par des chaudières à très haute performance énergétique, éligibles au CITE et aux CEE.

5

partenaires
accompagnent l'offre
Facilipass : Atlantic,
De Dietrich, Chappee,
Oertli et Viessmann.

La CAPEB et Butagaz ont lancé des rencontres avec les artisans sur l'ensemble du territoire pour déployer progressivement leur nouvelle offre « Pack Chaudière Facilipass ».

Aujourd'hui, les aides existantes sont complexes à mettre en œuvre et difficilement lisibles pour les particuliers. La multiplicité des offres complique par ailleurs le rôle de conseil des entreprises tout comme le montage des demandes de financement de leurs clients. S'ajoute à cela le fait que les clients changent leur façon d'acheter et sont de plus en plus nombreux à souhaiter disposer d'un service complet incluant la mensualisation, l'entretien, le dépannage et la maintenance.

C'est pourquoi la CAPEB et Butagaz ont imaginé une nouvelle solution intégrant toutes ces variables : l'offre Pack Chaudière Facilipass.

Dans un premier temps, les CAPEB départementales des régions Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Île-de-France vont solliciter leurs entreprises adhérentes afin d'expérimenter cette offre dans des conditions réelles. Ces tests permettront d'aménager l'offre en fonction des remarques des utilisateurs - clients et entreprises - dans le but de répondre au mieux à leurs attentes. Ensuite l'offre sera déployée dans toute la France.

L'une des particularités de cette offre est qu'elle est ouverte à tous les particuliers quelles que soient leurs ressources. Seul le montant de l'aide « coup de pouce » issue des CEE variera de 600 à 1200 € en fonction des

revenus du ménage, portant la mensualité entre 36 euros par mois et 101 euros par mois sur 5 ans, pour le client final.

Une autre particularité de l'offre Facilipass est qu'elle offre un service tout inclus : le remplacement d'une chaudière classique par une chaudière gaz à très haute performance énergétique (qui permet de bénéficier du CITE et des CEE), la possibilité de payer par mensualité pendant 5 ans, une garantie constructeur étendue à 3 ans, l'entretien de l'équipement, le dépannage ou la maintenance étant en option.

Facilipass ne contraint pas le particulier à choisir une chaudière en particulier comme c'est souvent le cas dans les autres offres « coup de pouce ». Ici, l'entreprise peut présenter une large gamme de chaudières et d'options. Enfin, et ce n'est pas le moindre des atouts de Facilipass, le processus est très simplifié pour les entreprises comme pour leurs clients : l'entreprise qui souhaite participer à l'offre adhère gratuitement via le service clients de Butagaz en présentant les pièces justificatives de son activité (RGE) et en signant une convention de partenariat. En retour, elle reçoit des informations, comme des devis types, sécurisés juridiquement, mais reste libre de les établir, en fonction de la situation du chantier. L'entreprise n'a pas à gérer les dossiers de financement et de CEE : c'est un conseiller Butagaz qui s'en charge.

Bref, Facilipass est une offre gagnant-gagnant !



FORMATION

LA PROMO 2019 DE L'ÉCOLE DES CADRES S'EST REGROUPEE CETTE SEMAINE

La Confédération a accueilli mercredi et jeudi le regroupement annuel de l'École des Cadres sous la houlette des deux administrateurs confédéraux en charge de l'École des Cadres : Catherine Foucher et Jean-Christophe Repon.

Ces derniers ont accueilli les stagiaires des 9 centres constitués pour cette promotion. Puis ils ont laissé place à un échange entre les participants et le Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) qui a assumé désormais un rôle plus large auprès des élus du Réseau : un travail de sollicitation puis de suivi essentiellement.

Cette année encore, les ateliers étaient animés par des journalistes et experts de la presse. Ils ont porté sur la communication et les relations avec les médias, domaines tellement importants à maîtriser pour celles et ceux qui veulent défendre les intérêts de leurs pairs et asseoir la place et l'image de la CAPEB. Un premier groupe, animé par Sylvère-Henry Cissé, s'est attaché à s'exercer à répondre aux sollicitations de la télévision et à l'expression sur vidéo.

Un deuxième groupe, animé par Sylvain Page, s'est consacré aux médias sociaux et à leurs particularités.

Enfin, le troisième et dernier groupe a regardé, avec Yann Daujeard, aux meilleures manières de travailler avec la presse écrite. Une restitution de ces ateliers a été faite en fin de journée.

Le lendemain, les stagiaires ont visité l'Assemblée nationale, puis les locaux et les services de la Confédération, avant d'échanger avec le Président confédéral sur les dossiers syndicaux du moment. Les stagiaires recevront leurs diplômes au cours de la prochaine assemblée générale, à Nice, le mercredi 10 avril en matinée.

SOCIAL

→ ASSURANCE CHÔMAGE : LE GOUVERNEMENT REPREND LA MAIN

Comme prévu, le Gouvernement a repris la main pour réformer l'assurance-chômage, les partenaires sociaux n'ayant pas pu trouver un terrain d'entente tant sur les moyens de limiter les abus de contrats courts que pour faire les 3 à 3,9 milliards d'économies demandés par l'État.

Le Gouvernement a présenté un plan d'action pour faire aboutir cette réforme. Des nouvelles consultations sont prévues avec les acteurs du chômage, Muriel Pénicaud ayant annoncé une cinquantaine de réunions avec les partenaires sociaux.

Il s'agira d'abord d'établir un diagnostic partagé et ensuite d'arrêter des solutions sur quelques points majeurs de la réforme du régime.

Le Premier ministre a précisé que son document de cadrage restait d'actualité ce qui laisse à penser que le Gouvernement reviendra sur ses objectifs dans le cadre de ces concertations.

Ces concertations, qui ont commencé cette semaine (le Président Liébus y participait mercredi) doivent traiter des moyens de limiter les contrats courts (peut-être en agissant sur l'organisation du travail des entreprises), de revoir le niveau d'indemnisation pour qu'il ne puisse pas être supérieur à un revenu, de revoir également l'indemnisation des cadres – ce qui fait déjà grincer des dents la CGC – et enfin, de réviser les modalités de rechargement des droits.

Ce n'est qu'après ces concertations que le Gouvernement annoncera les mesures qu'il entend prendre, donc, pas avant la fin du printemps. Ces mesures devraient être mises en œuvre dans le courant de l'été.

MÉTIER

→ ÉRIC LE DEVÉHAT RÉUNISSAIT SES CONSEILLERS LE 8 MARS



Toute l'équipe de l'UNA Métiers de la Pierre s'est réunie vendredi dernier autour du Président Éric Le Devéhat.

Ils ont, bien évidemment, fait le point sur l'organisation des prochaines Journées Professionnelles de la Construction de Nice et finalisé la préparation du programme de l'UNA et des interventions de chacun.

La réunion a également permis de faire un état des lieux des dossiers en cours tant en ce qui concerne les questions techniques bâtiment que les sujets relatifs au funéraire ou encore à la formation.

Enfin, un point a été fait sur l'activité d'IRIS-ST en matière d'information et de sensibilisation des entreprises à la prévention santé/sécurité, sur les dernières réflexions en cours concernant l'appropriation du numérique par les petites entreprises et enfin sur l'offre de services susceptible d'être présentée par l'UNA dans le cadre de la plateforme 360travaux.

→ JEAN-JACQUES CHÂTELAIN A RÉUNI SES CONSEILLERS CE 12 MARS



Mardi, le Président de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements et ses conseillers professionnels ont fait un point sur leurs dossiers avant la tenue de leurs Journées Professionnelles de la Construction à Nice.

Ils ont commencé leur réunion par un tour d'horizon des nouveautés formation (la mention complémentaire Solier, la révision du BTS aménagement finitions) puis par un état des lieux des réflexions sur les interfaces Peintres/Plâtriers.

La réunion s'est ensuite essentiellement portée sur le contenu des thèmes qui seront abordés à Nice et le déroulement des journées : les nouveautés depuis les journées de Brest, la collaboration avec l'IRIS-ST, et puis les sujets plus techniques tels que les aménagements des véhicules électriques, la question des masquages et protections, le sujet de l'architecture et de la décoration, les relations avec le négoce, pour ne citer que ces points.



3

MILLIONS D'EUROS

SERONT DÉBLOQUÉS PAR L'ÉTAT POUR
SOUTENIR DES ACTIONS OU DES ANIMATIONS
COMMERCIALES DANS LES ZONES TOUCHÉES
PAR LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES.

ÉCONOMIE

→ CONSÉQUENCES DES GILETS JAUNES SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Avec l'U2P, nous avons beaucoup œuvré pour que les Pouvoirs publics prennent des dispositions destinées à compenser les lourdes pertes subies par les entreprises de proximité à cause des mouvements des gilets jaunes, qu'il s'agisse de dégradation ou de perte d'activité liée à l'obligation de fermer les rideaux des commerces au passage des manifestants ou encore liée à l'impossibilité de s'approvisionner et donc d'amener les matériaux nécessaires à la réalisation des chantiers.

Lors de sa dernière conférence de presse, le 22 janvier dernier, le Président Liébus a rappelé que 20 % des entreprises artisanales du

bâtiment ont déclaré avoir noté un impact de ces mouvements sur leur activité et a estimé cet impact proche de 0,5 point de croissance, ce qui est loin d'être négligeable.

Le Gouvernement a récemment rappelé qu'il avait mis en place des dispositifs d'aides et d'accompagnement pour les entreprises touchées par ces mouvements. **Ces aides sont encore valables jusqu'au 31 mars.** Il faut donc encourager les entreprises à s'en saisir. Elles ont la possibilité de demander un échelonnement de leurs cotisations sociales, de déposer auprès de leur Dirrecte une demande d'activité partielle ou de suspension d'activité pour celles qui ont dû fermer.

L'État a prévu d'accélérer les versements de crédits d'impôts et de TVA et a invité les commissions départementales des services financiers à traiter avec bienveillance les demandes d'étalement ou d'abandon des dettes fiscales et sociales pour les entreprises en état de défaillance.

L'État est également intervenu auprès des assureurs pour qu'ils accélèrent les remboursements de sinistres. Les banques ont aussi été invitées à faire preuve de bienveillance. BPI France facilitera l'octroi ou le maintien de crédits bancaires, les reports d'échéances de prêts et le préfinancement du CICE.

COMMUNICATION

→ ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LA CAPEB PUBLIE UN LIVRE BLANC

Les Français éliront leurs Eurodéputés le 26 mai prochain.

Cette élection est, évidemment, une occasion de rappeler le poids économique et social de l'artisanat du bâtiment dans notre pays mais également en Europe. 3 millions d'entreprises du secteur de la construction et du bâtiment comptent de moins de 10 salariés. Elles constituent donc un tissu considérable d'activité et d'emplois, des atouts essentiels pour la vitalité de tous les territoires, voire parfois de leur survie. Dans ses efforts de régulation et d'harmonisation, l'Europe, nous le savons, peut être un atout (souvenons-nous que c'est grâce à l'Europe que nous avons arraché une TVA à taux réduit pour les travaux de rénovation en 1999) mais également une source d'inquiétudes, voire de menaces pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Les règles du travail détaché ou bien celles liées à la santé et sécurité au travail (les professionnels du bois en savent, hélas, quelque chose !) en témoignent.

L'Europe peut agir pour remédier à certains dysfonctionnements (dans le domaine de l'assurance ou des marchés publics par exemples). C'est pourquoi, comme elle le fait à l'occasion de chaque élection, la CAPEB a rédigé un livre blanc à l'attention des candidats. Vous le trouverez sur ARTUR dans nos actualités accompagné d'un courrier type et d'un mode d'emploi.



🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

RÉSEAU

→ PUY-DE-DÔME : 8 ARTISTES DONNENT LEUR VISION DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Vendredi dernier, la CAPEB du Puy-de-Dôme avait organisé une exposition d'œuvres réalisées par 8 artistes qui ont apporté leur vision de l'artisanat du bâtiment et de son avenir.

Peintre, écrivain, illustratrice, producteur audiovisuel, musicien, photographe, plasticienne et styliste donnent à cette occasion leur interprétation des métiers d'une façon moderne et attractive et illustrent toute leur diversité, leur jeunesse, leur féminisation et surtout leur dimension humaine. Découvrez les artistes et leurs œuvres sur le site dédié www.BECAP-EXPO.fr.

L'exposition se prolonge jusqu'au 8 avril. Avis aux amateurs !



→ JOURNÉES DE LA CONSTRUCTION 2019 : NE TARDEZ PLUS À VOUS INSCRIRE !

Du 9 au 12 avril, la CAPEB tiendra son **assemblée générale et ses Journées Professionnelles de la Construction à l'Acropolis de Nice**. Les CAPEB départementales ont commencé à constituer leurs délégations pour ces événements annuels.

Nous invitons celles qui n'ont pas encore effectué leurs réservations à le faire sans tarder (rendez-vous sur les pages dédiées dans ARTUR).

Nous vous rappelons à cette occasion que l'assemblée générale se tiendra du mardi 9 avril 14h30 au mercredi 10 avril toute la journée, et se terminera par une intervention du Maire de Nice, Christian Estrosi et vraisemblablement de Julien Denormandie, Ministre du Logement,

qui a été invité à conclure ces travaux. Les jeudi et vendredi seront consacrés aux Journées Professionnelles de la Construction. Les UNA ont préparé un programme de travail riche et attrayant avec, pour de nombreux sujets, l'appui d'intervenants reconnus pour leur expertise.

4 Présidents d'UNA ont reçu la presse cette semaine pour présenter leurs grands dossiers du moment. Les 4 autres Présidents d'UNA en feront autant d'ici la fin du mois.

Nous vous attendons nombreux à Nice ! Rapprochez-vous de votre CAPEB départementale pour vous inscrire et consultez nos informations sur ARTUR.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

ARTISANAT

L'U2P PUBLIE UNE ÉTUDE SUR LES FEMMES DANS LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Au moment où la presse et le monde politique s'employait à multiplier les reportages et les actions sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'occasion de la journée de la femme, l'U2P publiait une étude réalisée par l'ISM sur la place des femmes dans les entreprises de proximité. Cette étude a été pilotée par le groupe de travail « Parité » présidé par Catherine Foucher et composé, pour ce qui concerne la CAPEB, de Cécile Beaudonnat et de David Morales.

L'étude montre que près de deux actifs sur cinq sont des femmes, c'est-à-dire une proportion qui a doublé en 30 ans. Aujourd'hui, 38% des entreprises de proximité sont dirigées par des femmes. Ces femmes sont plus jeunes (35% ont moins de 40 ans) et ont un niveau de diplôme plus élevé que les hommes chefs d'entreprise (69% ont au moins un niveau baccalauréat, contre 52% des hommes). Au moment où le Gouvernement cherche à imposer aux entreprises une réduction des écarts salariaux entre les hommes et les femmes pour un même poste, l'étude de l'ISM montre que, dans les entreprises de proximité aussi, les salaires moyens

des femmes sont moins élevés que ceux des hommes. Cet écart de salaire est en moyenne de 13,2% au détriment des femmes, alors qu'il est de 18,5 % dans l'ensemble de l'économie, ce qui n'est pas si mal même si des progrès restent à faire évidemment.

L'étude nous apprend également que près de 65 000 apprenties sont formées dans les entreprises de proximité, en particulier pour préparer un diplôme de niveau bac ou plus. Une femme sur cinq s'implique dans la vie de l'entreprise et 21 000 femmes ont choisi le statut de conjoint collaborateur, soit 84 % des conjointes. On notera également que 43 % des salariés de notre secteur sont des femmes. Dans l'artisanat du bâtiment, seulement 5 % d'entre elles sont en CDD, 87 % disposant d'un CDI, une proportion supérieure à celle enregistrée dans la plupart des autres secteurs d'activité des entreprises de proximité, à l'exception des professions libérales.

Enfin, l'étude montre qu'entre 20 et 30 % des femmes chef d'entreprise vivent seules, ce qui met en évidence la nécessité de réfléchir à une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.



Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

ISM

Un Conseil d'administration extraordinaire de l'ISM s'est tenu ce mardi 12 mars pour examiner un projet de rapprochement de l'ISM avec l'INMA, l'Institut National des Métiers d'Art.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le Président Liébus participait mercredi à une réunion de concertation sur l'assurance chômage au Ministère du Travail (voir notre rubrique « Social »).

Par ailleurs, il a pu rencontrer M^{me} Pénicaud pour évoquer avec elle les problématiques du FAFCEA, de l'OPCO et de la représentativité patronale.

AIMCC

Le Président de la CAPEB et la vice-présidente en charge des questions économiques ont échangé ce mercredi avec les responsables de l'AIMCC. Ces derniers, en effet, ont signé le mois dernier avec l'État un contrat du Comité Stratégique de Filière « Industries pour la construction » qui concerne, à plusieurs égards, les entreprises artisanales du bâtiment.

ÉCOLE DES CADRES

Le regroupement de l'École des Cadres se tenait mercredi et jeudi sous la co-présidence de Jean-Christophe Repon et de Catherine Foucher (voir notre rubrique "Formation"). Le Président confédéral est longuement intervenu devant les stagiaires et a échangé avec eux sur les principaux dossiers syndicaux en cours : représentativité, formation professionnelle, apprentissage, pour ne citer que ceux-là.

VISITES DE CHANTIER

Le Président Liébus avait prévu de visiter en cette fin de semaine deux chantiers de Soliha réalisés en grande partie par des artisans de la CAPEB, l'un pour des travaux d'accessibilité et l'autre pour une rénovation énergétique. Le Président et le Directeur de Soliha se sont rendus à Bourg-en-Bresse pour cette occasion et, avec Patrick Liébus, ont accueilli la députée-maire Meynier Millefert.